

*Péto-Canada*

## ORDRES INSCRITS AU NOM DU GOUVERNEMENT

[Traduction]

### LA LOI SUR LA SOCIÉTÉ PÉTRO-CANADA

MESURE PRÉVOYANT L'ÉTABLISSEMENT D'UNE SOCIÉTÉ DE  
LA COURONNE

L'hon. Donald S. Macdonald (ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources) propose: Que le bill C-8, tendant à créer une société nationale des pétroles, soit lu pour la 3<sup>e</sup> fois et adopté.

—Monsieur l'Orateur, j'ai eu abondamment l'occasion d'intervenir dans le débat sur le bill aux étapes antérieures; c'est pourquoi je ne me propose pas d'intervenir à l'étape de la troisième lecture. Après les entretiens que nous avons eus, je crois que l'on est en droit d'espérer que les députés limitent leur intervention à 15 ou 20 minutes afin de permettre au plus grand nombre possible de députés de prendre part au débat. Si la Chambre y consent, et je pense qu'il est souhaitable que j'intervienne au terme du débat, je pourrais peut-être prendre la parole à 9 h 30, puisqu'il y a tout lieu de croire que le vote se tiendra à 9 h 45. Si la Chambre y consent, je pourrais donc intervenir en réponse à 9 h 30.

**M. l'Orateur adjoint:** Le député de Qu'Appelle-Moose Mountain (M. Hamilton) veut-il faire une remarque au sujet du rappel au Règlement soulevé par le ministre ou désire-t-il participer au débat? S'il intervient pour participer au débat, je donnerai la parole au député de Winnipeg-Nord-Centre (M. Knowles) qui, je crois, désire parler sur la proposition.

**M. Hamilton (Qu'Appelle-Moose Mountain):** Monsieur l'Orateur, j'interviens pour prendre part au débat. C'est le leader de la Chambre qui devrait régler le rappel au Règlement.

**M. Knowles (Winnipeg-Nord-Centre):** Monsieur l'Orateur, nous pourrions peut-être d'abord régler les points soulevés par le ministre. Nous serions d'accord pour réduire à 20 minutes le temps de parole au cours du débat sur la troisième lecture du bill. Nous préférierions 20 minutes à 15 minutes et nous serions disposés à céder la parole au ministre à 9 h 30.

**Une voix:** Cela ne lui donnerait que 15 minutes.

**M. Knowles (Winnipeg-Nord-Centre):** Je suis certain qu'il ne lui en faut pas davantage.

**M. Baldwin:** Monsieur l'Orateur, je n'ai pas discuté de cette question avec mes collègues, mais je crois comprendre qu'ils ne s'y opposent probablement pas. J'ai toujours pensé qu'il faudrait, à l'égard de ces questions, suivre la voie habituelle, c'est-à-dire un débat suivi de questions et de réponses. Naturellement, le ministre a eu la possibilité de répondre à toutes les observations à l'étape de la deuxième lecture. Si j'ai l'assurance que le ministre se bornera, dans sa dernière intervention, à donner des réponses calmes, réfléchies et distinctes aux questions posées, c'est différent. Je considère cela comme un simple avertissement; je n'approuve pas cette façon de procéder pour l'avenir car je ne crois pas que ce soit la bonne façon d'organiser nos débats à la Chambre. Je constate que mes collègues, qui ont montré un esprit de collaboration à toutes les étapes de l'étude de cette mesure législative, ne

s'opposent pas à cette façon de procéder; je ne soulève donc pas d'objection, bien que j'en aie fort envie.

**M. l'Orateur adjoint:** Il semble y avoir accord. Pour plus de clarté, êtes-vous d'accord pour que le temps de parole soit limité à 20 minutes, que le ministre prenne la parole à 9 h 30 et que le vote sur le bill C-8 ait lieu à 9 h 45?

**Des voix:** D'accord.

**L'hon. Alvin Hamilton (Qu'Appelle-Moose Mountain):** Monsieur l'Orateur, en ouvrant le débat à la troisième lecture du bill qui tend à doter le Canada d'une société nationale des pétroles, je constate que ma volonté initiale de discuter du pour et du contre du bill s'est, au fil des mois, dégénérée en un sentiment de dégoût. En écoutant les discours et en lisant les délibérations sur le bill, j'ai été impressionné de voir à quel point j'ai vu juste il y a trois mois quand j'ai déclaré que le gouvernement jouait la comédie en présentant ce bill qui ne garantirait ni de plus amples approvisionnements ni de meilleurs prix dans un avenir immédiat.

● (1520)

J'en suis venu à la conclusion que, lorsque le gouvernement prétend prendre une mesure répondant aux besoins du pays, il commet une vaste fraude. J'ai déjà exposé ce point de vue. Par «fraude», je ne désigne pas ces actes répréhensibles qui font l'objet de poursuite devant les tribunaux, comme par exemple l'affaire relative à la Loi sur l'assistance à l'agriculture des Prairies en Saskatchewan. Je pense plutôt à une fraude politique. Nous en trouvons un autre exemple dans le désir actuel du gouvernement de faire adopter une loi permettant de mettre entre les mains des Canadiens des pièces de monnaie falsifiées. C'est leur faire insulte. Si l'on veut réunir des fonds pour des motifs valables, votons une loi honnête. N'essayons pas de tromper les Canadiens. Assurons leur que, lorsqu'ils achètent une pièce dont la valeur nominale est de \$100, ils reçoivent bien quelque chose qui vaut \$100.

Nous pouvons déceler la même attitude dans l'exposé budgétaire. On y suggérait que le gouvernement avait l'intention de réduire les dépenses et de faire preuve d'austérité. Je crois savoir que le ministre a demandé à ses collègues de réduire les dépenses de 5.4 milliards de dollars, mais n'obtint en réalité qu'une réduction de 1 milliard. Ce n'est pas de la modération, mais tout simplement du faux semblant, une fraude politique au détriment des Canadiens.

Le bill à l'étude en est le plus bel exemple. On a dit qu'il faudrait entre 1,500 et 2,000 millions de dollars pour établir cette société. C'est à mon avis un minimum. Les sociétés pétrolières ont actuellement besoin de sommes considérables. Ce genre d'entreprise exige d'importants investissements. Lorsque l'on parle de rassembler, à même les richesses de la nation, une somme de 1 ou 2 milliards de dollars, simplement pour se lancer dans cette partie de poker sans avoir aucune garantie qu'il en sortira un baril de pétrole supplémentaire ou qu'on y gagnera un cent sur le prix, il s'agit bien d'un faux semblant, d'une fraude.

Dans mes observations à l'étape de la deuxième lecture le 12 mars, j'ai essayé d'offrir à la Chambre, au ministre et au gouvernement d'autres solutions utiles et constructives, c'est-à-dire plus profitables pour la population canadienne que ne sera ce genre d'organisme qui après tout n'est qu'une société comme les autres. Ces solutions à mon sens préférables tendaient à nous ouvrir plus rapidement et à meilleur marché l'accès au pétrole de toute provenance.